



**Mairie de La Rivière - Dugeon**

## **COMPTE-RENDU**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 30 Août 2019**

**Sur convocation du 24 août 2019**

**Etaient excusés Marie Hélène Mayor et**

**Jordan Lonchamp**

**Secrétaire de Séance : Emmanuel REDOUTEY**

#### **I) Approbation du compte-rendu précédent.**

Le compte rendu du 28 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

#### **II) Compte rendu des commissions**

##### **Environnement/cadre de vie**

- ENDD : le piquetage du sentier et les aménagements en bois prévus en juillet, n'ont pas été réalisés
- . Voir avec l'employé communal pour la mise en place.  
La table de la MTL sera posée prochainement, le socle béton a été réalisé.
- Mare pédagogique : Vu avec le CPIE et d'autres intervenants pour remettre la mare en eau de façon pérenne. Solutions à venir.
- Demande pour installer une poubelle le long du terrain de foot. A voir.

##### **Bâtiments et chemins**

- Pose panneaux de signalisation routière : l'entreprise MARKOSOL n'a pas posé le panneau « sauf école et MTL » sous le panneau sens interdit qui donne accès au parking de la MTL ce qui a provoqué quelques problèmes de circulation.  
Le marquage au sol et le balayage ont été effectués dans l'été.
- Vestiaire du foot : les travaux de raccordement à l'assainissement ont été effectués.
- Défense incendie : présentation d'un devis pour la pose d'un nouveau poteau rue du marronnier. En attente d'un devis pour un poteau d'incendie par aspiration et une buse au niveau de l'étang afin de comparer les 2 projets.
- Passerelle terrain de boules : toujours en attente de devis pour choisir le type de matériau.
- Sécurité routière - aménagement centre du village : le projet de 2 écluses a été validé par le STA (en charge des routes départementales). Des essais seront réalisés début septembre avant les travaux.

### **Gestion de la forêt**

- Compte rendu de la formation du 4 juillet avec les communes forestières. Une réunion est prévue en septembre pour traiter de la crise sanitaire en forêt.
- La coupe des chablis a été réalisée fin août avec un volume d'environ 420 m3 soit plus du double des années précédentes.
- Proposition de vente du parcelle C432 (47.90 ares) qui touche la parcelle 7 de la commune : la commune a fait estimer par l'ONF et proposera le prix de 2 000 euros au vendeur.
- Sentier Drugeon Dragons : des arbres seraient à élaguer notamment le long du chemin du Père Clément. A voir sur place avec William.

### **Communication et information**

- R'virat 2019 : un courrier a été transmis à toutes les associations avec un délai fixé au 15 octobre pour rendre les articles.  
Une réunion est prévue le 4 septembre avec Alain Pilod pour un article sur le projet de fromagerie dans la zone artisanale de Bulle.

### **III) Urbanisme**

#### **Permis d'Aménager**

Defrasne Dominique pour un aménagement de parcelles rue de l'Etoile.

#### **Permis de construire**

Bertrand Arnaud pour la construction d'une maison d'habitation.

#### **Déclarations préalables**

Montrichard Grégory pour ravalement de façade, pose de fenêtres de toit, remplacement des fenêtres et agrandissement du balcon.

SARL Rives pour refecton de la façade avec remplacement du store et pose d'une enseigne commerciale.

### **IV) Règlement de boisement**

Afin d'intégrer un règlement de boisement communal, il y a lieu de désigner, en plus des membres propriétaires fonciers et agriculteurs, un membre du conseil municipal : Jérémy Lonchamp est désigné pour représenter la commune à la place du maire.

### **V) Voirie : déclassement ruelle**

La ruelle au niveau de la rue du bourg avait déjà fait l'objet d'une décision de déclassement de la part du conseil municipal. Il s'agit de préciser la surface de la parcelle. Le conseil donne son accord.

### **VI) FSL / FAAD**

Le Conseil départemental sollicite les communes et communautés de communes pour participer à la politique du logement pour les personnes en difficulté : le conseil accepte de participer à hauteur de 0.91 € / hab au FSL (Fonds de solidarité Logement) et au FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté).

## **VII) Contrats Mutuelle et Prévoyance des agents**

Le Conseil accepte de renouveler les contrats avec les organismes de mutuelle et de prévoyance (garantie maintien de salaire) et de proposer les mêmes montants de participation financière aux agents.

## **VIII) CFD / SEVAD / Syndicat des eaux**

Suite à la démission de Claude Dussouillez de la présidence de la CFD, Christian Vallet a été élu président.

PLUi : nouvelle cartographie des zones inondables en cours d'élaboration par les services de la DDT.

Transfert de la compétence Eau et Assainissement : les commissions travaillent ce point et notamment le transfert de personnel du syndicat des eaux.

ZAE de Bulle : Contact sera pris avec certains propriétaires, notamment en bordure de la route départementale pour le respect de l'espace paysager (plantation d'arbres...).

Les parcelles non encore aménagées (fonds de la zone) font l'objet d'une demande de la part de l'entreprise Pontarlier Charpente et la coopérative des Mts de Joux.

## **IX) Questions et informations diverses**

- Remplacement des buts et des filets du terrain de foot : devis d'environ 3 000 €. Point à valider et à voir avec le club.

- Installation antenne téléphonique : elle sera installée sur la place à bois par Orange et rejointe par d'autres opérateurs, notamment Free.

- Le maire a rencontré la police de l'eau concernant la sécurisation de la digue de l'étang. Cette digue sera classée par les services de l'Etat après une étude réalisée par le Syndicat Mixte Ht Doubs Haute Loue.

- Information de Néolia qui souhaite vendre le collectif du clos du terreau après 2024.

- Demande de M et Mme Lonchamp Christian pour déplacer le câble électrique qui passe sur leur propriété. La commune a pris contact avec Enedis pour traiter ce problème.

- Problème de voisinage clos du terreau : la gendarmerie refusant d'enregistrer une plainte à ce sujet, un courrier sera envoyé au Procureur de la République.

- CCAS : plusieurs membres du CCAS ont visité l'épicerie solidaire de Pontarlier. Il est prévu d'organiser sur la commune une collecte de produits alimentaires et d'hygiène au profit de cette association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

**Le Maire,  
Christian VALLET**